

Passy-sur-Marne un château oublié du siècle de la Renaissance

Le sud du département de l'Aisne (recouvrant l'ancien diocèse de Soissons) est généralement considéré comme un terroir plus riche en châteaux médiévaux, plus ou moins ruiné (Château-Thierry, La Ferté-Milon, Armentières, Fère, Nesles...) qu'en demeures de la Renaissance et de l'âge classique. Le château royal de Villers-Cotterêts et le château seigneurial de Condé-en-Brie constituent les principaux témoins de ces périodes apparemment peu représentées, auxquels on ne manquera pas d'ajouter les insignes vestiges des grands travaux confiés par le connétable Anne de Montmorency à l'architecte Jean Bullant à Fère-en-Tardenois (pont-galerie) et à Gandelu.

Une enquête en cours, tant sur le terrain que dans les sources archivistiques, a permis de redécouvrir dans cette région entre Brie, Champagne et Valois une richesse insoupçonnée en châteaux et manoirs du siècle de la Renaissance, malheureusement souvent bien déchus.

Le château de Passy-sur-Marne¹ est sans conteste l'un des plus méconnus de ces témoins de l'architecture seigneuriale du XVI^e siècle : bien que fort mutilé au XIX^e siècle et pendant la guerre de 1914-1918, il présente encore des restes imposants, non protégés au titre des Monuments historiques, ignorés même des spécialistes. On n'en trouve pas plus trace dans le *Dictionnaire des châteaux de France*, volume Artois... Picardie, publié en 1981 sous la direction de J. Thiébaud² que dans *Châteaux de France au siècle de la Renaissance* de J.-P. Babelon³, ouvrages de référence mentionnant pourtant, par souci d'exhaustivité, nombre d'édifices mineurs ou disparus.

1. La conférence que nous avons présentée à la Société historique de Château-Thierry abordait en outre trois autres exemples : Monthiers, Givray et Le Buisson que nous nous réservons de publier ultérieurement.

2. *Dictionnaire des châteaux de France* (Yvan Christ dir.), J. Thiébaud, Artois, Flandre, Hainaut, Picardie. Paris, 1978, 327 p.

3. Jean-Pierre Babelon, *Châteaux de France au siècle de la Renaissance*, Paris, 1989, 840 p.

Des sources documentaires inédites⁴ et une iconographie intéressante compensant en partie l'appauvrissement de l'état actuel⁵ nous ont décidé à faire sortir de l'oubli ce château fantôme.

Histoire

Dans la première moitié du XIV^e siècle, les terres et seigneuries de Passy-sur-Marne, forêt de Passy et Barzy appartiennent à Guy de Laval, sire de Vitré et de Châteaubriand, qui en rend aveu et dénombrement à son suzerain le comte de Braine. L'aveu du 29 juin 1313 à Mgr de Dreux mentionne : «*la maison de Passy avec tout le pourpris et le pressoir*». On retrouve le terme «maison» dans les aveux de 1330 et 1337 (à Mgr de Roucy). L'aveu de 1348 désigne : «*l'hébergement et jardin de Passy*»⁶.

Le 29 août 1353, l'aveu est rendu à Robert de Sarrebruche, comte de Braine, par Jeanne de Laval, comtesse de Vendôme, dame d'Epernon, de Mondoubleau et de la forêt de Passy. La puissante famille de Laval n'étant plus titulaire de la seigneurie de Passy, qui passe à de petits seigneurs⁷ à la fin du XIV^e siècle et les actes étant déficitaires au XV^e siècle, il est difficile de reconstituer comment cette terre échoit à nouveau à la fin du XV^e siècle à une comtesse de Vendôme⁸.

Portant ce titre par son mariage avec François de Bourbon, duc de Vendôme, mort prématurément en 1495⁹, Marie de Luxembourg est la petite fille du connétable Louis de Luxembourg, comte de Saint-Pol, disgracié et décapité pour trahison par Louis XI en 1475. Héritière, elle est rétablie dans ses biens patrimoniaux par lettres de Charles VIII l'année de son mariage, en 1487. Elle apporte ainsi entre autres aux Bourbon-Vendôme la vicomté de Meaux et la seigneurie de Condé-en-Brie¹⁰.

4. Société historique de Château-Thierry, Coll. notes ms de l'érudit Souliac-Boileau sur les communes de l'arrondissement (vers 1860-1880), pour Passy-sur-Marne, notamment transcription d'actes notariés aujourd'hui non localisés. Arch. dép. Aisne, E 127 : Inventaire des titres du comté de Braine, au comte d'Egmont-Pignatelli (registre dépareillé, fin XVIII^e siècle), p. 64-95 : titres de la seigneurie de Passy-sur-Marne. Les notes inédites de l'érudit Bienaimé Riomet, instituteur à Passy vers 1900 n'ont pu être localisées ni exploitées.

5. Notre relevé en plan, entrepris avec le concours de M. Denis Rolland que nous remercions ici, a permis d'en évaluer l'intérêt résiduel, digne d'une protection au titre des monuments historiques.

6. Arch. dép. Aisne, E 127, pour l'ensemble des aveux antérieurs au XVI^e siècle.

7. 1402 : Aveu de Johan de Villers, écuyer, seigneur de Bonnes, Passy, Gland et Brasles, pour la seigneurie de Passy (avec «maison et jardin»).

8. La forêt de Passy (actuelle forêt de Ris), vaste domaine au nord de Passy, qui faisait toute la valeur de la seigneurie au Moyen Age, conservait en 1749 (plan du domaine de Barzy, Arch. dép. Aisne E 149) le toponyme de Vendôme, que l'on retrouve aujourd'hui à 20 km au nord-est de Passy au hameau du Vieux-Vendôme, à Vézilly.

9. François de Bourbon-Vendôme était le petit-fils d'une autre Jeanne de Laval (Montfort), épouse en 1424 de Louis de Bourbon, fils de Jean de Bourbon, comte de la Marche et de Catherine de Vendôme.

10. Titres transmis depuis Jeanne de Coucy, épouse en 1351 de Jean de Béthune, arrière-grands-parents de Jeanne de Bar, comtesse de Marle (chatellenies de Marle, La Fère et Montcornet) épouse de Louis de Luxembourg.

Une sentence de la prévôté de Château-Thierry, en février 1539, rappelle un acte de 1531 par lequel «Marie de Luxembourg, duchesse de Vendôme, dame de Passy, laisse possession et jouissance à Messire Antoine d'Anglebermer comme ayant acquis de Mr de Vendôme la terre et seigneurie de Passy»¹¹. Le nouveau seigneur de Passy s'empresse d'augmenter son domaine par l'achat de la seigneurie de Barzy et de terres attenantes à Courcelles et Passy¹². L'aveu et dénombrement rendu le 25 mai 1540 à Guillemette de Sarrebruche, comtesse de Braine, par Antoine d'Anglebermer concerne «la vicomté, terre et seigneurie de Passy-sur-Marne, Barzy et forêt de Passy», démontrant qu'il avait obtenu d'arborer le titre vicomtal, qui restera attaché aux seigneuries de Passy et Barzy jusqu'à la Révolution. On y trouve mention des «... fossés du château de Passy»¹³, ce qui indique qu'à cette date, un véritable château avait remplacé l'ancienne «maison» seigneuriale.

Antoine d'Anglebermer¹⁴ semble avoir été un «homme de confiance» des Bourbon-Vendôme. Gouverneur et capitaine des vicomtés de Meaux et de La Ferté-Ancoul dès 1522¹⁵ pour la comtesse de Vendôme et le cardinal Louis de Bourbon, il obtient en fin de carrière, vers 1550, diverses charges honorifiques auprès des puissants petits-enfants de sa protectrice, les fils de Charles de Bourbon : il est premier écuyer du roi de Navarre, gouverneur du prince de Béarn, ces titres étant ceux d'Antoine de Bourbon, duc de Vendôme¹⁶, et gouverneur de la principauté de Condé¹⁷, c'est-à-dire de Louis de Bourbon, comte de Soissons, gouverneur de Picardie, qui érigea en principauté sa terre seigneuriale de Condé-en-Brie.

11. Soc. hist. Château-Thierry, Coll. Souliac-Boileau : le vendeur est probablement Charles Bourbon-Vendôme (1489-1537), fils aîné de Marie de Luxembourg.

12. 11 octobre 1532 : acquisition par Mr Abel Leroy, écuyer, seigneur de Nollongues en Brie, de Mr Antoine de Longueil seigneur de Becherelle (pour le profit de M. Antoine d'Anglebermer, seigneur de Barzy au 31 août 1532) d'une métairie et ferme contenant maison, granges, mazières, chapelle dédiée à Saint-Léger, étables, cour et jardin située au village de Courcelles avec 48 arpents de terre environ et 28 arpents de pré et plusieurs pièces situées sur les terroirs de Courcelles et Passy, pour 2575 F., devant Leclerc et Halle, notaires à Paris (carton 15, pièce n° 9) S.H.C.T., coll. Souliac-Boileau.

13. Arch. dép. Aisne, E 127.

14. Pour les origines des d'Anglebermer, seigneurs de Laigny en Thiérache, voir article (sans doute de B. Riomet) dans *Le démocrate de l'Aisne*, 28/02/1928. Les principales informations sur les d'Anglebermer du XVI^e siècle sont données par Maxime de Sars à propos de leurs fiefs Laonnois, dans *Le Laonnois féodal*. Paris, 1931 notamment t. IV, *Juvincourt* p. 595-596.

15. Aujourd'hui la Ferté-sous-Jouarre ; Isabeau de Bucourt, femme d'Antoine d'Anglebermer et leur fils aîné Pierre, mort en 1545, sont inhumés en la chapelle de la Vierge de l'église Saint-Etienne de La Ferté-sous-Jouarre.

16. Rappelons brièvement ici qu'Antoine de Bourbon et sa royale épouse Jeanne d'Albret, fille de Marguerite de Valois, parents du futur roi Henri IV sont à l'origine de l'accès au trône de France de la Maison de Bourbon.

17. Maxime de Sars, *op. cit.*, t. V, p. 174.

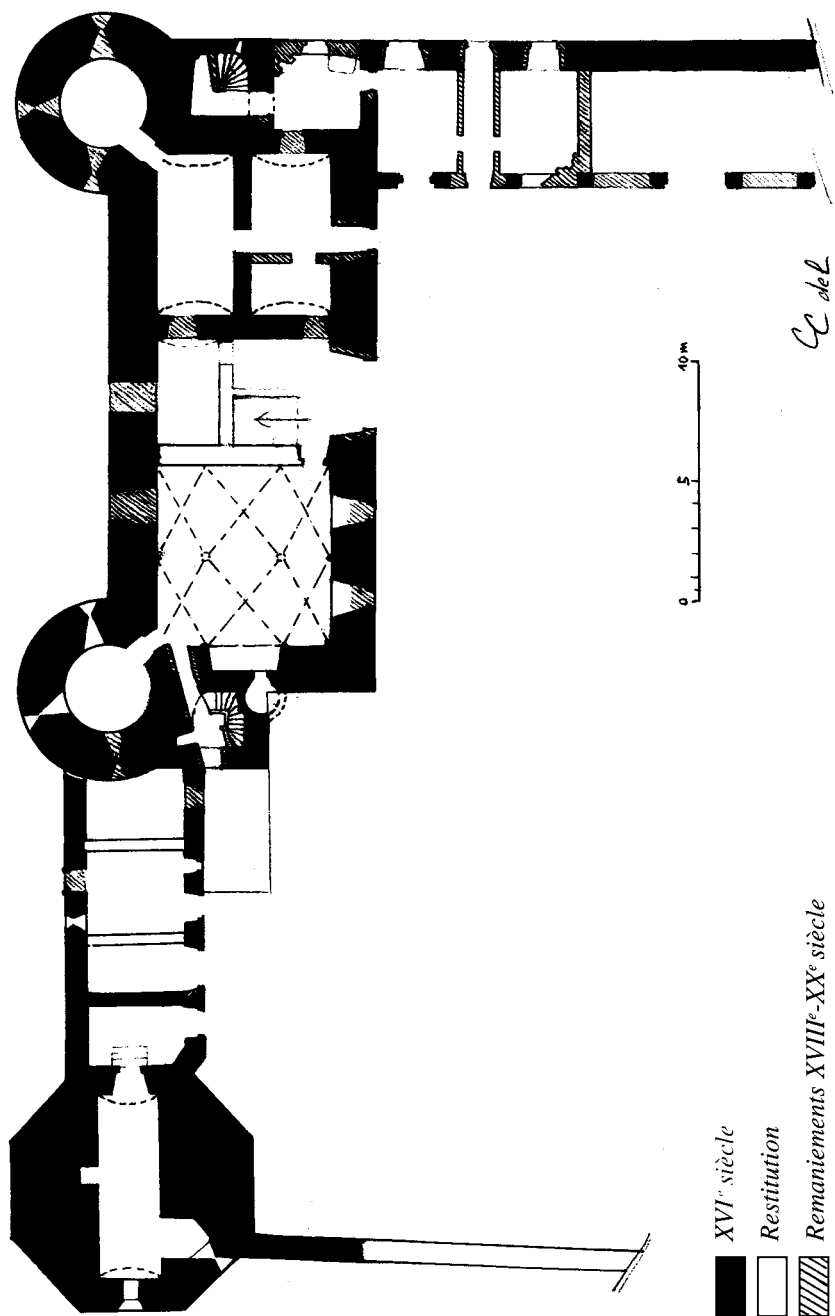


Fig. 1 - Château de Passy-sur-Marne - Plan du rez-de-chaussée.

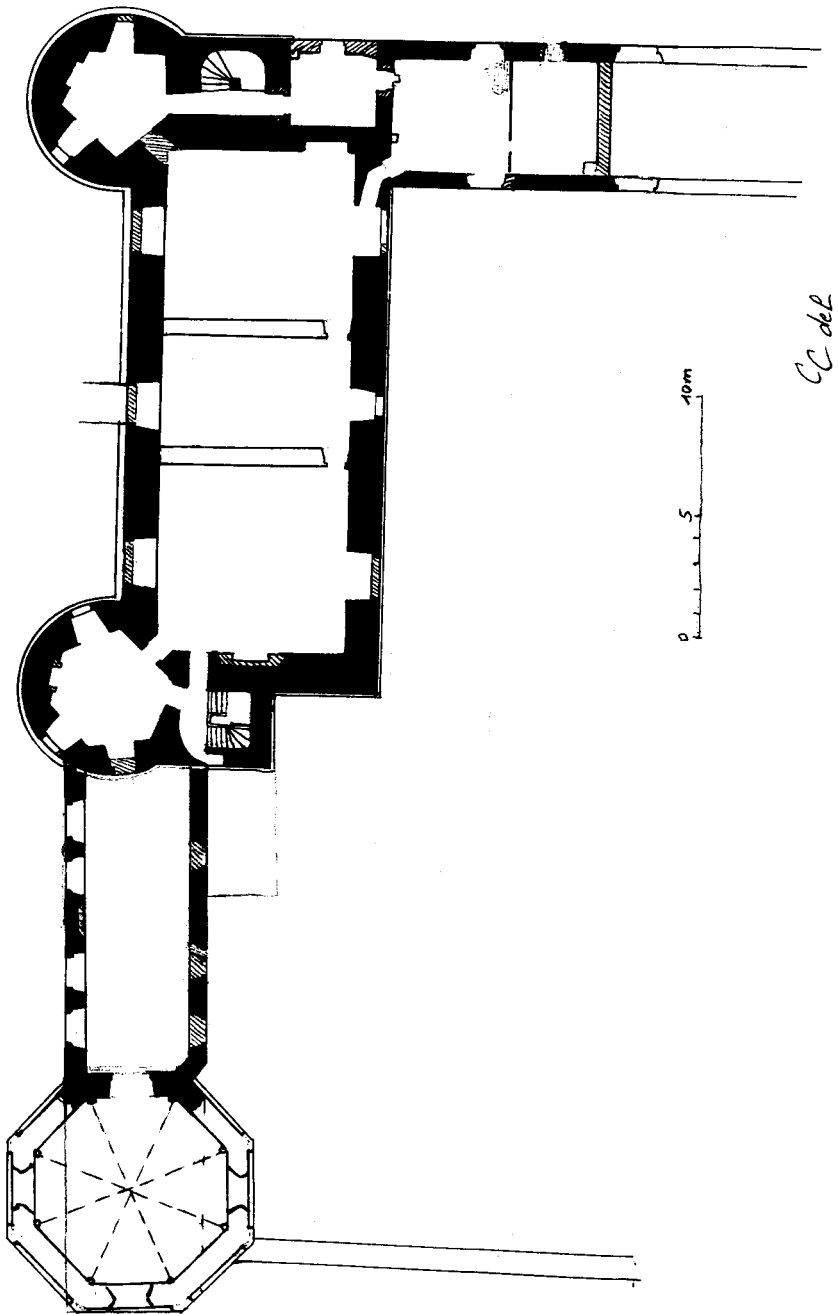


Fig. 2 - Château de Passy-sur-Marne - Plan du 1^{er} étage.

Le prince de Condé avait épousé en 1551 Eléonore de Roye, dame de Muret, qui lui apporta le comté de Roucy, dont relevait Juvincourt, la seigneurie laonnoise des d'Anglebermer. Il fut témoin en 1557 du mariage de Louis d'Anglebermer, seigneur de Passy, Barzy, Courcelles, Laigny, Juvincourt, Conantres en Champagne, avec Jeanne de Saint-Blaise, dame de Brigny¹⁸. Avant la mort d'Antoine, son père, Louis d'Anglebermer avait comme lui commencé sa carrière en 1547 comme gouverneur de Meaux pour le duc de Vendôme Antoine de Bourbon, dont il était écuyer tranchant. Ecuyer ordinaire de l'écurie du roi Henri II, puis d'Antoine de Bourbon dans les années 1550, il s'intitule l'année de son mariage chevalier des ordres du roi, gentilhomme de sa chambre, maréchal de ses camps et armées. Il obtint le 3 novembre 1571, peu avant sa mort, la distinction tardive de chevalier de l'ordre de Saint-Michel.

Emmanuel d'Anglebermer, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, hérite du patrimoine familial à la mort de son père en 1573. De son mariage avec Charlotte de Mornay, fille du seigneur de Villarceaux et d'Ambleville, il eut Jacques, et Claude, qui lui succédera, tous deux baptisés à Passy-sur-Marne, respectivement en 1591 et 1596, Nicolas, Guillemette et Charlotte, baptisée à Passy en 1605¹⁹. Emmanuel d'Anglebermer «demeurant audit Passy, logé à Paris rue Vieille du Temple» en 1612²⁰, fait consacrer la chapelle de son château de Passy le 3 octobre 1620 et y marie sa fille Guillemette la même année avec Jean de Proisy, seigneur de Marfontaine. Mort très âgé et inhumé à Passy en août 1640²¹, Emmanuel d'Anglebermer est sans doute responsable de l'achèvement du château de Passy, probablement avant le début du XVII^e siècle.

Nicolas d'Anglebermer recueillit Passy à la mort de son frère Claude, mais continua d'habiter son château de Laigny : c'est son fils Jean d'Anglebermer qui rend aveu le 18 juin 1649 à Henri de La Mark, duc de Bouillon et comte de Braine, pour la vicomté de Passy, comportant : *«château et maison-forte fermé de fossés, pont-levis, cour et basse-cour, jardin, parterre avec un clos, un parc fermé de murs, le tout de 9 ou 10 arpents»*²². L'héritage de Nicolas d'Anglebermer est partagé en trois parts en 1663. Quatre ans plus tard, après la mort de Jean d'Anglebermer, la seigneurie de Passy, dont : *«principal manoir de Passy-sur-Marne, maison, lieux, bâtiments et édifices fermés de hautes murailles, fossés, bâtiments couverts d'ardoises, basse-cour, jardins clos alentour, maison, grosse tour servant de colombier, écuries, bergeries, deux grandes gran-*

18. Bibl. nat., carrés d'Hozier, 27.

19. Arch. dép. Aisne, E sup. 742, registres paroissiaux de Passy-sur-Marne.

20. Arch. nat., minutier central, XXIII, 125.

21. Sa dalle funéraire en la chapelle Notre-Dame de l'église de Passy a été publiée par B. Riomet dans *Annales de la Soc. hist. de Château-Thierry*, 1928-1929, p. 127.

22. Arch. dép. Aisne E 127.

ges et autres bâtiments étant dans ladite basse-cour, le tout couvert de tuiles, contenant le tout environ 13 arpents aboutissant par bas à la rivière de Marne, par haut à la rue qui traverse Passis...»²³ fait l'objet d'un décret d'adjudication au profit d'Antoine Gioux, procureur au Parlement. Vendues après saisie, les terres de Passy et Barzy sont aux mains de la famille Vitart au dernier quart du XVII^e siècle. La succession nécessite un partage fait en 1697 par Balhan, notaire royal à Château-Thierry, démembrant durablement la seigneurie de Barzy, avec Marcilly, Jaulgonne et la forêt de Passy, de celle de Passy, avec Courcelles²⁴.

En 1706, la terre de Passy fait l'objet d'une saisie sur son récent acquéreur, Jean-Louis Guillemain d'Igny ; les Guillemain d'Igny retrouvent leurs droits sur Passy, mais c'est le dernier propriétaire d'Ancien Régime, Pierre Arnould de La Briffe, président au grand conseil, qui reconstituera le domaine démembré. Déjà détenteur de la seigneurie de Barzy acquise par son père en 1749²⁵, il rachète Passy le 17 juin 1772, dont il s'intitule vicomte.

En 1792, la terre est acquise par la famille de La Page de Saint-Brisson. Le 15 février 1843, la vente à M. Lebrun, négociant à Paris, condamne le château à perdre son statut et son prestige de résidence noble. Elle s'accompagne de la destruction volontaire et symbolique de la chapelle castrale ainsi que du comblement des fossés ; le principal corps de logis, délabré, est bientôt amputé d'un étage et converti en grange, ses anciennes fenêtres et portes étant, comme celles de la galerie, murées et défigurées.

Après une longue léthargie, la guerre de 1914-1918 compléta l'œuvre destructrice en éventrant l'aile de la galerie et la tour qui la termine. Peu après l'aménagement d'appartements en deux lots, l'un dans les restes de cette aile, l'autre à l'emplacement de l'ancienne chapelle, donnèrent lieu à quelques réparations peu soucieuses des états anciens, mais l'état général reste celui laissé par la première guerre mondiale.

Architecture

Le plan cadastral de 1825 permet de reconnaître les dispositions d'ensemble du château telles qu'elles sont décrites dans le devis pour saisie de 1706 : *«Du château et principal manoir de Passy-sur-Marne, composé de plusieurs bâtiments, logements couverts d'ardoises, chapelle, galerie et cour, appelé ordinairement le donjon, entouré de fossés pleins d'eau, pont-levis pour entrer dans la cour et château, basse-cour entourée de bâtiments couverts de tuiles, porte cochère pour entrer dans ladite cour, parterre, jardin à melons dans lequel il y a une porte pour aller à l'église*

23. S.H.C.T., Coll Souliac-Boileau.

24. Arch. dép. Aisne E 127.

25. Acte de vente, avec plans, de la seigneurie de Barzy, Arch. dép. Aisne, E 149.

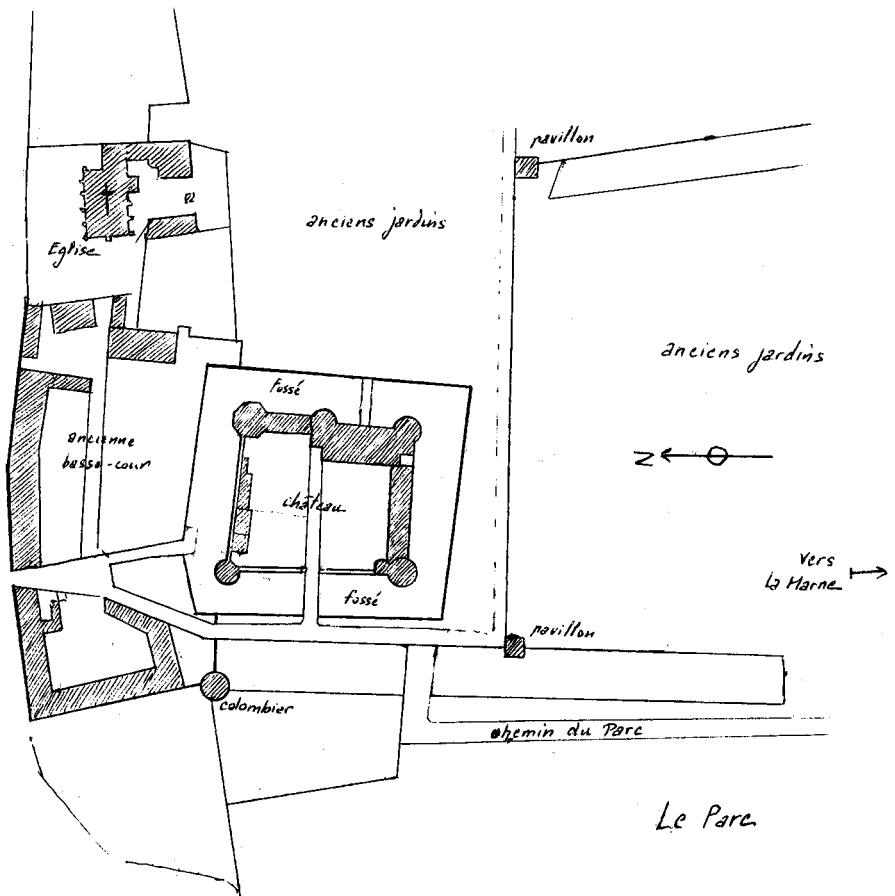


Fig. 3 - Passy-sur-Marne
 Plan-masse du château d'après données du cadastre 1825

*de Passy, jardin potager, parc domestique, ... canaux ou viviers, charmilles et plusieurs allées d'ormes, tilleuls et buissons de bois, quatre jets d'eau, le tout fermé de murailles. Dans le coin dudit, proche la basse-cour, il y a une grosse tour servant de colombier, couvert de tuiles et un pressoir à vin dans les bâtiments de la basse-cour*²⁶ (Fig. 3).

Malgré la poignante déchéance que met en évidence la confrontation à l'état actuel des lieux, on identifie encore l'emprise de la *basse-cour* au nord, limitée par la rue principale de Passy, bordée de bâtiments ruraux profondément remaniés et sans caractère architectural, dans lesquels on ne reconnaît plus les granges ou bergeries mentionnées au XVII^e siècle.

À l'angle sud-ouest de cette basse-cour s'élève le *colombier* circulaire, aujourd'hui isolé par la suppression des murs qui le raccordaient d'une part aux bâtiments, d'autre part, au fossé du château. Cette tour, bien qu'affectée d'origine à la fonction de colombier, comme en atteste sa distribution intérieure (salle basse voûtée et étage unique à boullins en poteries noyées dans un revêtement) offre les mêmes proportions et le même élanement que les tours du château, dont elle reproduit l'élévation ceinturée de deux bandeaux-larmiers : cela désigne ce colombier comme contemporain du château du XVI^e siècle, l'unité de parti architectural étant affirmée par son implantation dans le strict alignement du front sud du château (Fig. 15).

Au *château* proprement dit (appelé «donjon» en 1706²⁷), l'ambition de ce parti est confirmée par la relative ampleur du plan légèrement trapézoïdal (env. 50m/ 55m/ 43m/ 51m), cantonné de tours et ceint d'un fossé en eau d'une largeur moyenne de 15 mètres, qui existe encore en partie au front nord, entre château et basse-cour.

La porte, percée au milieu du front ouest, n'est plus exprimée que par un pilastre qui, probablement destiné à une grille, n'a donc pu appartenir à l'ancienne porte à pont-levis encore décrite en 1706. L'arasement du mur de la face d'entrée pour «ouvrir» la cour d'un château, en remplaçant l'appareil défensif de la porte par une disposition plus accueillante, est un type de remaniement d'une grande banalité au XVIII^e siècle²⁸. Sans doute faut-il l'attribuer à Passy aux Guillemain d'Igny. L'état actuel de ce front ouest réduit à une limite parcellaire adossée d'appentis récents, ne se prête à aucune restitution, mais il est probable que le soubassement du mur et le pont dormant qui franchissait le fossé subsistent en partie sous le remblai et la chaussée actuelle.

26. S.H.C.T., Coll. Souliac-Boileau.

27. On trouve la même dénomination pour le château d'Armentières-sur-Ourcq dans un aveu de 1606, le terme «château» exprimant l'ensemble du complexe, basse-cour comprise, le mot «donjon» désigne la résidence seigneuriale *stricto-sensu*, ceinte de son propre fossé ; voir C. Corvisier : «Le château d'Armentières», *Congrès Archéologique de France, Aisne* à paraître.

28. L'exemple le plus proche est sans doute au château de Condé-en-Brie.

Dans la cour, une limite parcellaire actuelle, d'axe est-ouest, bordant à gauche la chaussée d'accès, pérennise une division ancienne au sein de l'enceinte : du côté droit, la partie sud, plus large, abritait la cour noble proprement dite, aboutissant à l'est au corps de logis. Bien individualisé par sa façade extérieure, flanqué de deux tours circulaires, l'une à l'angle sud-ouest de l'enceinte, l'autre saillant au milieu de son front est, ce logis s'élevait de deux étages à trois travées symétriques de grandes baies, sur rez-de-chaussée voûté. Avant l'arasement du second étage, son élévation, coiffée d'un grand comble, était donc équivalente à celle des tours. Tout le côté sud de cette cour «noble» était occupé par l'aile de la galerie, raccordée par l'angle au logis. Encore complète dans ses volumes avant 1914, avec huit travées d'arcades en rez-de-cour, surmontées de la galerie d'étage percée sur le même rythme, de quatre travées de grandes fenêtres tant côté cour que vers la Marne, elle aboutissait à la tour d'angle sud-est. Cette tour aux étages résidentiels desservis par une tourelle d'escalier hors œuvre sur cour, aujourd'hui carcasse crevassée et masquée par le lierre, complétait les appartements du château.

Dans la partie nord de l'enceinte était une cour secondaire, abritant probablement des bâtiments de servitudes domestiques et des écuries. En fond de cour à l'est, une aile étroite en retrait et moins élevée d'un étage que le logis, reliait celui-ci à la tour d'angle nord-est. Cette tour, aujourd'hui arasée, se distinguait des autres par l'originalité et l'ampleur de son plan et de son parti, un octogone régulier de 10 m de large, dont l'étage unique, voûté sur croisée d'ogives, était affecté à la chapelle castrale.

Nous pouvons affirmer que ce vaste programme architectural, réalisé en plusieurs étapes sur trois générations de la famille d'Anglebermer, était mené à terme au début du XVII^e siècle. La preuve en est très heureusement fournie par une vue cavalière du château dessinée à cette époque. Il s'agit d'une des vues gravées de la fameuse *Topographie française*, recueil posthume de Claude Chastillon (1560-1616), vue jusqu'alors non formellement identifiée à cause d'une erreur de légende commise dès la première édition par le graveur Boisseau (Fig. 4)²⁹. Outre qu'il n'existe pas de «Chasteau de Passy, sur la rivière de Seine, près de la ville de Mantès», notre identification bénéficie d'un contexte favorable : Claude Chastillon, ingénieur-topographe du Roi «en ses camps et armées en les

29. Cette identification est proposée sans vérification de terrain par Maurice Dumolin : *Essai sur Claude Chastillon et son œuvre*, (ms, vers 1930, Bibl. nat. Est, p. 144-145). La liste des sites représentés par Chastillon établie d'après Dumolin par Marie Herme-Renault : «Claude Chastillon et sa «Topographie Française», *Bulletin monumental*, t. 139, 1981, p. 140-163 ne mentionne pas Passy-sur-Marne, qui figure pourtant sur la cartographie produite dans cette étude (p. 157) ».

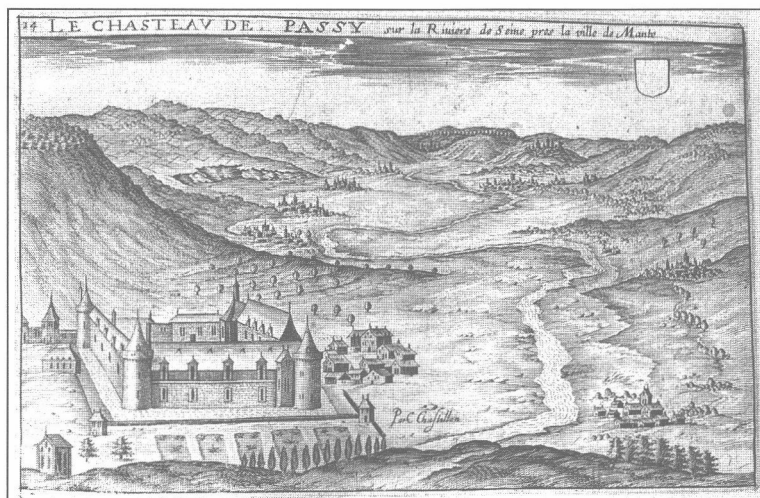
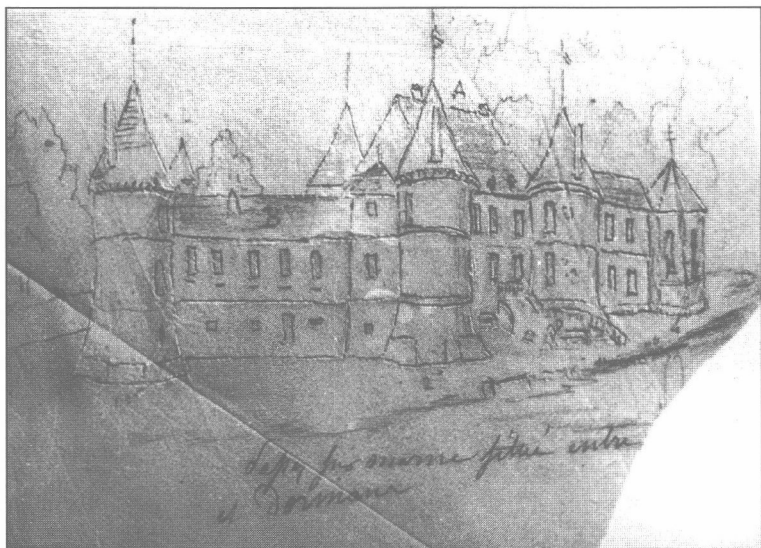


Fig. 4 - Gravure de Chastillon.

provinces de Champagne et Brie, Toul, Verdun et pays Messin»³⁰, était d'une famille de Châlons-sur-Marne où il vécut jusqu'en 1605 et fut inhumé. La vallée de la Marne et Passy devaient lui être des lieux familiers. Enfin, malgré les réserves qu'inspirent toujours chez Chastillon des conventions irréalistes et des distorsions d'échelle entre le monument et son site³¹, le château de Passy et sa situation dans la vallée de la Marne sont parfaitement identifiables : vu du sud-ouest, on y reconnaît le plan général, l'aile de la galerie et ses quatre travées de baies, le haut corps de logis, relié à la chapelle polygonale (sommée d'un petit campanile) par une aile plus réduite. Deux petits pavillons qu'on y remarque aux angles de la clôture des jardins côté Marne, sont attestés par le plan cadastral de 1825. Une autre confirmation de cette identification est fournie par une précieuse représentation du château vu du sud-est vers 1780, connue par un calque de Souliac-Boileau, donnant un état intermédiaire entre la vue de Chastillon et l'état actuel des lieux (Fig. 5 et 6). On relève bien sûr chez Chastillon des anomalies en périphérie qui ne doivent pas surprendre : réduction du village à la portion congrue, éviction de la basse-cour, colombier représenté polygonal. L'une d'elle intrigue davantage : la porte n'apparaît pas dans l'aile ouest, devant laquelle apparaît un pavillon qu'on aurait aimé voir en tête du pont d'accès. Si l'on refuse d'imputer ce défaut à une carence du dessinateur ou du graveur, on peut

30. D'après son épithaphe identifiée par David Buisseret : «les ingénieurs du roi au temps de Henri IV», *Bulletin de la section de géographie du comité des travaux historiques*, t. LXXVII, 1964.

31. Défauts atténués dans la reprise de cette vue, avec même légende fautive, par Gaspard Mérian (dont le père, Mathieu, avait été l'un des graveurs de Chastillon), pour sa *Topographia Galiae*, publiée en 1655.



*Fig. 5 - Copie sur calque d'une vue du château vers 1780,
Soc. hist Château-Thierry, coll. Souliac-Boileau.*



*Fig. 6 - Vue actuelle du château sous le même angle
(Cliché C. Corvisier).*

émettre l'hypothèse d'une porte initialement percée dans le front nord, logiquement face à la basse-cour, déplacée au XVIII^e siècle du côté ouest, plus favorable à une perspective prolongée par une allée. Cette hypothèse inspire cependant une réserve : si l'on présuppose l'absence de contraintes préexistantes, l'implantation de l'entrée vis-à-vis du corps de logis en fond de cour donne un parti d'origine plus conforme aux modèles contemporains qu'une entrée latérale, face à l'aile de galerie.

Ainsi, un château bien connu, à entrée frontale d'origine, offrait, avant d'être remanié au XVIII^e siècle, de grandes parentés de dispositions architecturales avec Passy : il s'agit de Fleury-en-Bière, bâti de 1551 à 1558 pour Cosme Clausse, secrétaire d'Etat de Henri II, par Gilles Le Breton, maître-maçon du château de Fontainebleau, sous la direction de Pierre Lescot³². Malgré d'importantes différences de détail, on y retrouve très précisément la même partition de la cour, le même rapport en plan et en élévation entre le logis, l'aile de galerie et la tour d'angle terminant celle-ci (qui, à Fleury, contient la chapelle).

Cette comparaison avec Fleury-en-Bière nous amène pour Passy à poser les problèmes de la chronologie des constructions et de l'intégration d'éventuels éléments antérieurs. Il est généralement admis qu'à Fleury, où n'existait pourtant qu'un vieil «hôtel seigneurial», deux des tours d'angle sont antérieures, le plan du château XVI^e siècle s'étant superposé à



Fig. 7 - Face est du logis, de la petite galerie et arrachement de la chapelle. (Cliché C. Corvisier).

32. Pour Fleury-en-Bière, voir notamment la notice de C. Grodecki dans *Le guide du Patrimoine, Ile de France*, dir. J.-M. Pérouse de Montclos, Paris, 1992, p. 265-268

un plan médiéval. Ce qui ne nous paraît pas évident à Fleury est très improbable à Passy : la présence de tours d'angle demeure une constante persistante de la plupart des châteaux du XVI^e siècle, même construits *ex nihilo*. La tentation d'attribuer au Moyen Âge les tours de bien des châteaux de ce temps est souvent démentie à l'analyse par l'absence de caractères résiduels médiévaux. Aucun indice de ce type ne permet de reconnaître dans les constructions du château de Passy-sur-Marne des restes réintégrés de la « maison » seigneuriale antérieure, que les aveux laissent croire peu fortifiée et dépourvue de fossés.

Le plus vraisemblable est qu'Antoine d'Anglebermer, qui s'était constitué par voie d'achat un beau domaine seigneurial à Passy, choisit vers 1535 d'y mettre en chantier un château neuf doté de l'appareil défensif traditionnel des fossés en eau et tours d'angle, auquel ses descendants allaient donner sa forme définitive. Les chantiers de château ne manquaient pas dans l'environnement des d'Anglebermer, appelant une probable émulation : chez les Bourbon-Vendôme, le cardinal Louis modernisait dès 1530 son château de Condé-en-Brie, peu distant de Passy, avant d'ouvrir un chantier plus ambitieux en son domaine épiscopal d'Anizy vers 1535. Sa mère Marie de Luxembourg est probablement responsable avant sa mort en 1546, de la reconstruction du château de la Fère. A la génération suivante, on doit à Louis de Bourbon-Condé et Eléonore de Roye la reconstruction, vers 1560, des châteaux de Muret, en Soissonnais, et de Roucy. Contemporain d'Antoine d'Anglebermer et comme lui officier au gouvernement de Meaux, le bailli Jean Dauvet possédait en 1540 un vaste château nouvellement construit pour un proche parent aux Marêts, dans la Brie, non sans analogie avec Passy.

Une des caractéristiques du château de Passy, comme de ceux de Condé-en-Brie, des Marêts ou de Baye en Champagne, édifiés sur un terroir pauvre en pierres propre à la taille, est une grande sobriété de la mise en œuvre, avec parements en moellons enduits, et quasi-absence de décor sculpté extérieur, notamment des ordres vitruviens, la pierre de taille calcaire n'apparaissant qu'aux encoignures, bandeaux et cadres de baies.

Le *corps de logis* est une construction homogène, dont tout le rez-de-chaussée était voûté, d'où une forte épaisseur de murs (2 m), en partie amortie, côté fossé, par un fort ressaut-larmier. La porte, en milieu de façade sur cour, qui seule, pouvait comporter un décor sculpté a été remplacée au XIX^e siècle par une grande ouverture charretière : elle ouvrait logiquement sur la travée de l'escalier, dont les dispositions anciennes ont été réduites à néant à la même époque. Cet escalier, certainement à rampes droites voûtées, pose d'ailleurs un problème de restitution, ayant sans doute été transformé au XVIII^e siècle³³. A gauche de cette travée, la

33. En effet, l'étage conserve des seuils de distribution de salles au revers de la façade sur cour, et une fenêtre centrale côté jardins, aménagés en porte au XVIII^e siècle.

cuisine était voûtée d'arêtes retombant sur deux colonnes définissant deux travées (jours sur cour) d'une nef flanquée de collatéraux plus étroits, avec cheminée dans l'axe, qui subsiste avec son four. Mur de refend et voûtes sont réduits à des traces d'arrachements.

L'espace à droite de l'escalier est divisé en deux celliers aveugles parallèles voûtés en berceau. Cuisine et celliers donnent accès aux salles basses des tours d'angles, voûtées en coupole, et percées de *canonnières à la française*³⁴ dans trois directions. Ce logis est remarquable par la symétrie de son plan : ses deux tours, de diamètre (7m50) et de saillie équivalente sont adossées, dans l'angle rentrant avec les pignons, d'un même saillant carré homogène à la construction (celui du sud aujourd'hui tronqué, est visible sur la gravure de Chastillon). A l'origine sans communication avec les locaux du rez-de-chaussée, ces deux appendices initialement presque aussi élevés que les tours abritent aujourd'hui chacun une cage d'escalier aménagée après coup, l'une (nord) au XIX^e siècle, l'autre plus anciennement. Il est vraisemblable que leur fonction d'origine ait été d'abriter des *latrines* à l'usage des étages.

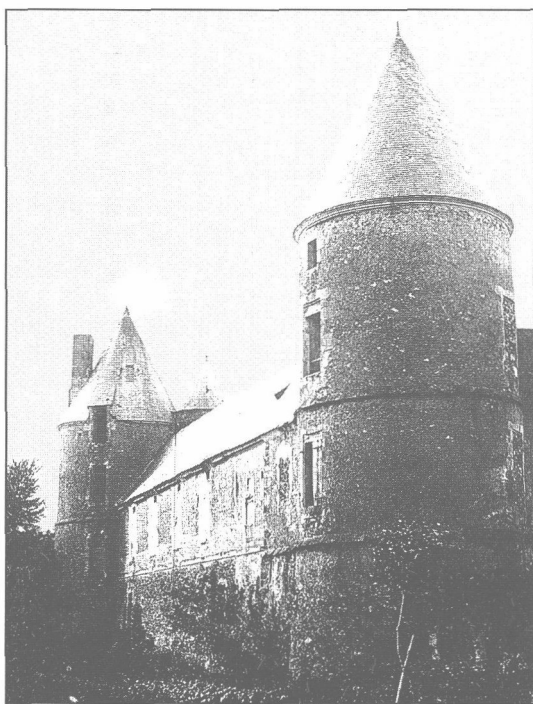
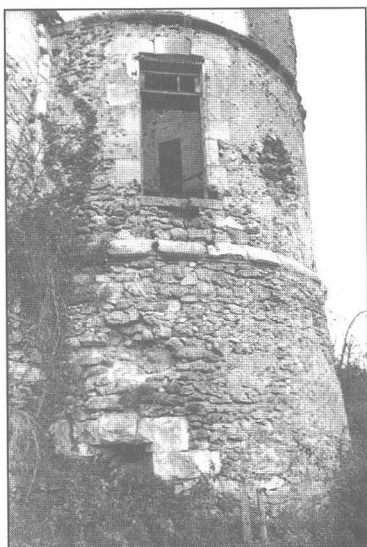


Fig. 8 - Tour sud-est, aile, galerie et tour sud-ouest, avant 1914.
(Photo Moreau Nelaton).

34. C'est-à-dire canonnière ébrasée tant au dedans qu'au dehors, selon un plan en X, à bouche extérieure plus large que haute. La salle basse de la tour sud-ouest de l'enceinte est analogue.

Trois travées seulement de grandes fenêtres à meneaux simplement chanfreinés, en vis-à-vis, ajouraient les façades de ces étages abritant les appartements seigneuriaux (cheminées au nord des pièces) de part et d'autre de l'escalier. Ces salles étaient complétées par des chambres à cheminées, dans les tours (hexagonales au nord, pentagonales au sud), percées de deux fenêtres en demi-travée et surmontées d'un galetas communiquant avec le grand comble percé de petites lucarnes.



*Fig. 9 - Base de la tour nord du logis avec canonnière.
(Cliché C. Corvisier).*

La construction du château ayant certainement commencé par ce corps de logis, on peut se demander, en présence d'une canonnière de sa tour nord orientée vers la chapelle et la cour secondaire, si le parti initial d'Antoine d'Anglebermer n'était pas de limiter la largeur de l'enceinte à celle du logis, donc à la seule emprise de la cour «noble».

Quoiqu'il en soit, la *tour d'angle* sud-ouest de l'enceinte n'a pu être construite que dans la continuité de l'achèvement de celles du logis, à en juger par leurs analogies de structure tant externe qu'interne (larmiers, salle basse voûtée à canonnières identiques, étages carrés à fenêtres et cheminées). Si le couronnement à parapet sur mâchicoulis que Chastillon donne à ces tours est fictif, le dessin de 1780 laisse

penser que leur corniche actuelle, refaite au XIX^e siècle a pu en remplacer une à modillons simulant des mâchicoulis³⁵. Reliée au logis dans un premier temps par une simple courtine, cette tour d'angle avait, on l'a vu, comme celle de Fleury-en-Bière, sa propre cage d'escalier dans une tourelle hors œuvre (détruite en 1918).

La *tour octogonale* de la chapelle ne fut peut-être construite à l'angle nord-est d'une enceinte ébauchée qu'à la génération suivante, après 1557, pour Louis d'Anglebermer. La porte d'accès à sa salle-basse devait s'ouvrir initialement sur le terre-plein en bordure de l'escarpe du fossé est, dans une zone qui constituait peut-être une fausse-braie, sans élévation de courtine entre la chapelle et la tour nord du logis. Cette salle basse est

35. Exemple de ce genre de corniche aux tours du château fin XVI^e siècle de La Housaye-en-Brie (Seine-et-Marne).



*Fig. 10 - Canonnière de la tour de la chapelle.
(Cliché C. Corvisier).*

une sorte de longue casemate voûtée en berceau, pourvue à l'ouest d'une profonde niche à canonnière prenant en enfilade le front nord de l'enceinte. Cette embrasure de tir du même genre que celle des tours rondes mais plus réduite et mise en œuvre différemment (linteau de grès) s'accorde avec une datation antérieure ou contemporaine aux guerres de Religion (Fig. 10). Dans ce contexte, la chapelle qui la surmontait, dont ne reste depuis 1843 que le pan sud, avec arrachements de voûte ogivale et colonnettes à chapiteaux d'un style Renaissance un peu dégénéré, devait apparaître comme une affirmation ostentatoire d'appartenance au parti catholique (Fig. 11). Ce choix architectural peut discret, qui reste



*Fig. 11 - Détail d'un chapiteau de la chapelle.
(Cliché C. Corvisier).*

exceptionnel³⁶, doit être antérieur au début des troubles. Louis d'Anglebermer, proche de Louis de Bourbon prince de Condé avant que celui-ci n'épouse la cause protestante, catholique non militant, mourut décoré de l'ordre de Saint-Michel par Charles IX à la veille de la Saint-Barthélemy. On peut douter que la chapelle de son château, non mentionnée dans le pouillé du diocèse de Soissons en 1572³⁷, ait été complètement achevée et mise en fonction à cette date, d'autant que sa consécration est très tardive. Sa construction fut en revanche très certainement entreprise bien avant. Il n'est pas impossible que son parti architectural ait été inspiré par celui de la chapelle hexagonale Renaissance du château du Plessis-de-Roye, où fut célébré en 1551 le mariage de Louis de Bourbon et Eléonore de Roye, peut-être en présence d'Antoine et Louis d'Anglebermer (Fig. 12).

On ne comprend pas bien le mode d'accès de la chapelle de Passy avant la construction de l'aile résidentielle qui la relie au corps de logis. Cette aile dont la construction en avant de l'alignement de la façade extérieure du logis a condamné l'une des canonnières de sa tour nord, se présente à l'étage comme une *petite galerie* destinée à relier les appartements du

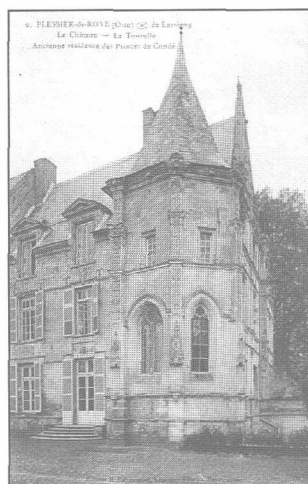
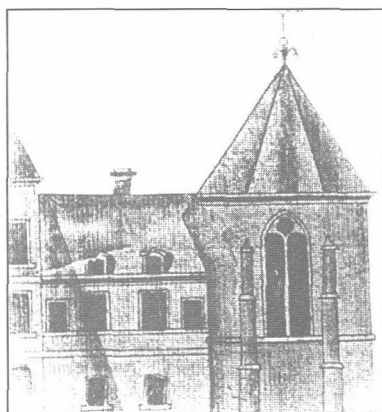


Fig. 12 - La chapelle du château de Passy (relevé XVIII^e siècle non identifié, coll. Riomet) comparée à celle du Plessis-de-Roye détruite en 1948 (carte postale, coll. particulière). (Clichés C. Corvisier).

36. Au XVI^e siècle, l'intégration d'une chapelle castrale dans une tour (Fère-en-Tardenois, Aisne ; Montmort, Marne ; Chamerolles, Loiret) ou un pavillon d'angle (Écouen, Val-d'Oise ; Marchais, Aisne) n'est pas rare quand celle-ci est directement liée aux appartements. Mesnières (Seine-Maritime) offre l'exemple vers 1545, d'une chapelle avec abside à pans à un angle d'un château flanqué par ailleurs de tours rondes.

37. Ce pouillé ne mentionne pas non plus la chapelle du château de Berzy-le-Sec, qui existait depuis le début du siècle, ni celle du château de Pierrefonds.

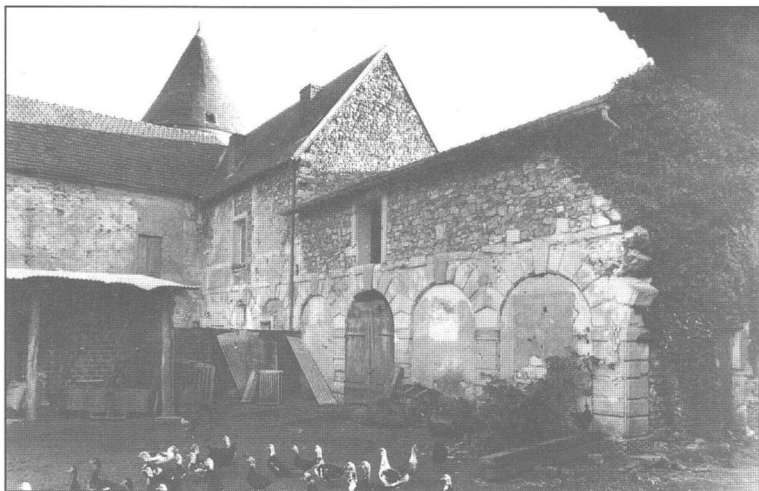
logis à la chapelle, à laquelle elle se raccorde maladroitement. Une cheminée la chauffait, au revers de son mur est, flanquée symétriquement de fenêtres. Les encadrements saillants en bandeau plat des baies d'origines subsistantes, dont deux gros oculi, trahissent le dernier tiers du XVI^e siècle.

De cette même époque doit dater la *grande aile de galerie* sud, cependant assez différente de mise en œuvre, bien harmonisée au corps de logis par les proportions et l'espacement de ses fenêtres d'étage à meneaux, très simples. Comme à Fleury-en-Bière, pour ne pas masquer la travée sud de la façade sur cour du logis, cette aile de galerie lui a été greffée par l'angle, et fait donc saillie sur l'alignement de son pignon, dans le fossé. Cette saillie, par souci d'unité, a été alignée à celle de l'appendice des latrines de la tour sud, en laissant un petit renforcement entre eux (mal exprimé sur Chastillon, cette travée en creux fut fermée d'un mur et couverte au XVIII^e siècle, créant une liaison entre la galerie et le saillant-latrine converti en cage d'escalier) (Fig. 13).

La liaison de la galerie et des appartements du logis ne se faisait qu'à l'étage par un étroit couloir biais percé dans l'épaisseur du mur du logis et aboutissant dans l'embrasure d'une de ses fenêtres. Cette disposition bizarre n'est pas unique : un exemple illustre en est offert par la liaison, au palais du Louvre, entre la chambre du roi Charles IX et la «petite Galerie» construite vers 1566 par Lescot et Pierre II Chambiges. On en trouve un autre exemple au château de Baye³⁸.

Le *rez-de-chaussée à arcades* de cette galerie est d'un style sobre et régulier bien supérieur à ce que l'on trouve dans la région, à Condé-en-Brie notamment. Il commence, près du logis, par une porte savamment appareillée indiquant que les arcades étaient à l'origine fermées par un muret ou un garde-corps (avant d'être murées et pourvues de fenêtres au XVIII^e siècle). Son ordonnance rustique à bossages plats de grès finement piquetés, sans pilastres ni colonnes, avec dé vermiculé à la base des piliers, semble s'inspirer des façades des cryptoportiques réalisés par Philibert De L'Orme à Anet (vers 1550) ou à Saint-Maur (après 1560) (Fig. 14). L'ordonnance générale des deux niveaux n'est pas sans parenté (prolongement des jambages de la fenêtre sous l'appui, jusqu'au bandeau où pénètre la clef des arcs à voussours passant un sur deux) avec celle du palais abbatial de Saint-Germain-des-Prés à Paris, construit vers 1586 par Guillaume Marchand pour le cardinal Charles de Bourbon, frère du prince de Condé, abbé commendataire depuis 1554.

38. Pour le Louvre, voir plan dans *Les Plus excellents bâtiments de France* d'Androuet du Cerceau rééd. 1982, p. 35 ; pour Baye voir notice de F. Boudon dans *Congrès Archéologique de France, Champagne*, 1977, p. 614-628.



*Fig. 13 - L'aile de la galerie vue de la cour.
(Cliché C. Corvisier).*



*Fig. 14 - Détail de la porte de la galerie.
(Cliché C. Corvisier).*

L'érudit Souliac note qu'il a récupéré à Passy, «dans l'aile de la galerie», une plaque de cheminée millésimée 1582, et précise que la cheminée était «parfaitement sculptée»³⁹. Il ne reste, à l'extrémité est de la galerie, dans le grenier actuel, que de rares vestiges de décor stuqué maniéré (postérieur ?) de cette cheminée, détruite définitivement lors des aménagements locatifs d'après 1918. On peut admettre que le millésime de la plaque de cheminée date l'achèvement de la galerie, construite par Emmanuel d'Anglebermer, sans doute par un architecte de valeur dont le nom nous reste inconnu.

Des retouches importantes, déjà partiellement évoquées, furent apportées au château au XVIII^e siècle, probablement pour les Guillemin d'Igny, peut-être aussi pour Pierre-Arnould de La Briffe. Les appartements du logis furent entièrement redécorés, toutes leurs cheminées refaites (il ne reste plus de témoins des cheminées du XVI^e siècle), l'encadrement des fenêtres vers les fossés retaillé en feuillure pour recevoir des persiennes. L'escalier fut restructuré en fonction d'une porte aménagée dans la fenêtre centrale du premier étage côté fossé, pour donner accès à un pont-perron monumental à balustres (visible sur le dessin de 1780), franchissant le fossé vers les jardins orientaux. Il reste peu de vestiges de ces «embellissements» qui n'ont pas mieux survécu que des dispositions du XVI^e siècle.

Christian CORVISIER

39. S.H.C.T., Coll. Souliac-Boileau.



Fig. 15 - Le colombier (Cliché C. Corvisier).